



Les Mairies du Vermont et du Puid et l'Écurie Gentiane Historique organisent La 6^{ème} Parade Historique de la Gentiane

Chers amis,

Après les retours positifs suite aux précédentes éditions, l'Écurie Gentiane Historique, en collaboration avec les mairies du Vermont et du Puid, organise la 6^{ème} Parade Historique de la Gentiane.

Cette manifestation d'automobiles anciennes et de prestige à tendance sportive, aura lieu suite au report, le **Dimanche 4 octobre 2020 de 7h30 à 17h30.**

DESCRIPTION DE LA MANIFESTATION

- La Parade Historique se déroule au Vermont et au Puid.
- **La date reportée est le Dimanche 4 octobre 2020.**
- La route sera fermée à la circulation sur une distance de 3km sous arrêté municipal.
- Le retour au départ se fera sous forme d'une boucle routière (**en circulation ouverte**).
- Cette manifestation est une parade de voitures anciennes et de prestige, **pas une course**.
- **Aucun classement ni chronométrage ne seront réalisés sur cette manifestation.**

SECURITE

- **Port du casque obligatoire pour les décapotables et véhicules munis d'un arceau de sécurité. Casque recommandé pour le reste (2 personnes MAXI par voiture, le conducteur est le seul et unique responsable de son passager, l'organisateur ne sera en aucun cas tenu pour responsable en cas de problème).**
- Le véhicule présenté devra être obligatoirement immatriculé avec carte grise, assuré auprès d'une compagnie, titulaire d'un contrôle technique à jour (Nota bene : les pneus homologués route sont obligatoires).
- Triangle, gilet de sécurité dans chaque véhicule engagé.
- Seuls les véhicules historiques dont la date de la 1^{ère} mise en circulation est antérieure au 31/ 12/ 1990 et les véhicules de prestiges antérieurs au 31/12/2000 seront retenus. **□ Aucun véhicule ne pourra participer à cette manifestation s'il ne remplit pas les conditions ci-dessus.**
- **Attention : les services de Gendarmerie sont susceptibles de nous rendre visite et donc faire des contrôles.**

Signature de l'engagé(e)

PROGRAMME DE LA JOURNEE

- A partir de 07h30 - Rendez-vous devant la mairie du Vermont et accueil par les membres de l'Ecurie Gentiane.
- 08h00 – Vérifications administratives et techniques. Café brioche offert.
- 08h55 - Départ du véhicule ouvreur de l'organisation.
- Mise en place par ordre de numéro suivi d'une montée de reconnaissance derrière le **SAFETY CAR**
- Arrivée au point de départ.
- 09h00 - Départ du 1^{er} véhicule, puis boucle routière.
- 10h00 - Départ du 1^{er} véhicule pour la 2^{ème} montée à vitesse modérée, puis boucle routière.
- 11h00 - Départ du 1^{er} véhicule pour la 3^{ème} montée à vitesse modérée, puis boucle routière.

- 12h00 à 14h00 - Restauration à la salle des fêtes de La Petite Raon.
 - 13h50 - Remise en place par ordre de numéros pour accéder au point de départ.
 - 14h00 - Départ du 1^{er} véhicule pour la 4^{ème} montée à vitesse modérée, puis boucle routière.
 - 15h00 - Départ du 1^{er} véhicule pour la 5^{ème} montée à vitesse modérée, puis boucle routière.
 - 16h00 - Départ du 1^{er} véhicule pour la 6^{ème} montée à vitesse modérée, puis boucle routière.
 - 17h00 - Retour en parking devant la salle de la mairie du Vermont - neutralisation.
 - 17h30 à 18h00 - Fin de la manifestation avec pot de clôture de la Parade à la Mairie du Vermont.

L'engagement est de 75,00 € par véhicule (Dans ces 75,00 € sont compris : 1 repas du midi et son apéritif, avec une plaque souvenir, un autocollant et 1 photo de votre véhicule).

Important :

- L'organisateur est en droit de refuser l'engagement ou le départ d'un équipage sans avoir à se justifier et ne diffusera la liste des voitures retenues, qu'une semaine avant la manifestation.
- Toute dégradation (botte de paille, cône, barrière, etc... sera à la charge du fautif).
- Les passagers mineurs ne sont pas admis.

ATTENTION : Limitation des engagements à 50 véhicules

Signature de l'engagé(e)

Formulaire d'engagement pour la 6ème Parade Historique de la Gentiane

Nom Conducteur : Prénom :
Adresse :
C.P. / Ville : /
N° permis de conduire : délivré le :
Ce permis sera présenté et devra être impérativement valide le jour de la manifestation.
Adresse E-mail : Téléphone :
PASSAGER : OUI * NON
(* Si OUI, Nom Passager : Prénom :

Véhicule présenté :

- Voiture Historique (Jusqu'au 31/12/1990)
 Voiture de prestige (Du 1/01/1991 au 31/12/2000)

L'association se réserve le droit, à titre exceptionnel, d'accepter l'engagement d'autres véhicules hors catégorie.

**IMPÉRATIF : Joindre copies de la carte grise et de l'assurance.
Les dossiers incomplets ne seront pas retenus.**

Marque : Type :
Date de la 1ère mise en circulation :
Immatriculation :
Contrôle technique valable jusqu'au :
Nom de l'assurance :

Pour faciliter le parking, véhicule sur plateau : OUI NON

Je soussigné déclare être titulaire du permis de conduire de la catégorie en rapport avec mon véhicule et que mon véhicule est en règle au niveau du contrôle technique et de l'assurance.

- Je déclare ne pas tenir responsable les organisateurs en cas d'incident ou d'accident sur le réseau routier et de n'engager aucune poursuite ultérieure.
- J'assume mon entière responsabilité en cas de blessure à un tiers, en cas de détérioration sur bien privé (habitation, véhicules, etc...) et au respect du code de la route en vigueur.
- Je suis conscient qu'en cas de comportement jugé dangereux, de vitesse jugée excessive, d'attitude injurieuse ou calomnieuse ou de non-respect aux règles de civisme, l'organisateur est en droit de m'exclure de cette manifestation sans remboursement des frais d'engagement et en signalant celui-ci aux autorités.

Engagement pour un équipage :

- | | | | | |
|--------------------------------------|---|-------------|---|------------|
| • (conducteur) repas + 1 photo | → | | → | 75 Euros |
| • Passager (Montée et repas du midi) | → | 20 € x 1 | → | Euros |
| • Nombre de repas supplémentaires | → | 20 € x | → | Euros |

TOTAL Euros

Signature de l'engagé(e)

Nota

Une réponse individuelle par e-mail ou téléphone vous sera faite pour confirmer votre engagement.

Encaissement des chèques 8 à 10 jours avant la manifestation.

Remboursement de l'engagé si celui-ci se rétracte avant le 25 septembre 2020 (motif valable impératif).

Passé ce délai il n'y aura plus de remboursement.

Fait à le 2020

Signature précédée impérativement de la mention manuscrite "Lu et approuvé" par le conducteur et le passager.

Conducteur

Passager

Ci-joint un chèque à l'ordre de : Écurie Gentiane Historique

Feuille à compléter, à signer et à retourner **avant le 6 septembre 2020** à :

Écurie Gentiane Historique
16 ter Route du Camp Celtique
88100 Saint-Dié-des-Vosges
Tél : 06 81 61 56 70

Tout dossier papier incomplet ne sera pas pris en compte (**pas d'engagement par e-mail, merci**).
Limitation volontaire à 50 véhicules.

ATTENTION
Les 4 pages doivent être signées et
retournées avec le paiement

Signature de l'engagé(e)